



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**



Financé par



**Restauration du barrage des Settons
Atelier N°4 du vendredi 4 février 2022**

Point d'avancement sur le projet de restauration du barrage des Settons

Compte-rendu

Annexes : - feuille de présence
- diaporama projeté en séance

M. le Sous-préfet de Château-Chinon et M. le Directeur départemental adjoint des territoires de la Nièvre accueillent et remercient les participants de ce 4^e atelier de concertation. Ils remercient les acteurs locaux mobilisés pour la réussite de ce projet complexe. La DDT, ses bureaux d'études et plusieurs acteurs impliqués (Fédération de la pêche, Parc naturel régional, CCMSGL...) présentent et commentent le diaporama annexé.

Les principaux échanges font ressortir les éléments suivants :

M. Sallah HAOUAMED formule pour le compte de plusieurs acteurs économiques locaux (*Glissland, bateaux de promenade, Aquapark, campings...*) une demande de report de la date de début de vidange (rapide) d'au moins une semaine, afin de réduire l'impact sur certaines activités nautiques dès le week-end du 20 août 2022. Il signale certains dangers pour la navigation dès cette date. Il fait part du courrier adressé dans ce sens au préfet de la Nièvre, auquel une réponse écrite sera apportée.

Les services de l'État indiquent qu'ils ne jugent pas raisonnable, ni envisageable, un tel report. Comme débattu et convenu précédemment en Copil N°2 du 20 octobre 2021, et en atelier de concertation du 17 novembre 2021, la date d'amorce de la vidange ne peut être différée, compte tenu des contraintes de délais d'exécution des travaux. Elle doit donc être maintenue le 16 août 2022, juste après le long week-end du 15 août. Cette vidange sera aussi rapide que le permettront les autres contraintes de l'opération (sécurité, environnement, météo...), afin de ne pas hypothéquer trop lourdement le remplissage de la retenue envisagée entre janvier et juin 2023. Les services de l'État et leur maître d'œuvre rappellent que :

- le scénario 2 retenu repose sur un principe de répartition de l'impact économique de l'opération sur les deux saisons estivales de 2022 et de 2023, en limitant l'impact sur la saison 2022 et en maximisant les chances d'une saison complète sur 2023 ; un décalage de la vidange fait peser le risque d'obérer l'ensemble de la saison touristique 2023 pour l'ensemble des acteurs touristiques et pas uniquement pour les bateaux à moteur,
- à compter du 16 août 2022, 1 mois minimum sera nécessaire à la vidange (15/09 au mieux), puis 1 à 1,5 mois à la construction du batardeau (15/10 au mieux), qui ne laisseront que le temps juste nécessaire (environ 2 mois en automne/hiver) à la pose de la membrane et à la restauration des autres organes et équipements du barrage (sans prise en compte d'intempéries probables sur cette période),
- le planning de réalisation est donc très contraint et son organisation complexe fait craindre tout dérapage – même d'une semaine,
- l'opération reste très exposée aux risques d'intempéries (froid et pluviométrie) d'autant plus lourde à mesure que l'on s'approchera de l'automne et l'hiver,

- deux paliers de remplissage devront être réglementairement respectés pour le contrôle du bon comportement du barrage,
- selon la pluviométrie de janvier à juin 2023, les conséquences potentielles d'un dérapage du calendrier sur les chances de remplissage doivent être prises au sérieux,
- dans ce contexte global, **chaque semaine comptera** dans ce planning, et il convient de maintenir la date de début de vidange au 16 août 2022.


Il est également indiqué :

- que la tenue d'un Open carnassiers semble envisageable en mai 2022, sous réserve des questions d'utilisation du plan d'eau pendant cette journée,
- que toutes les possibilités de récupérer et transférer des poissons vivants en amont des travaux pourront être examinées (y compris pendant un éventuel Open carnassiers), si elles ne perturbent pas la vidange une fois amorcée,
- que l'utilisation du batardeau pour le repoissonnement risque d'être délicate à envisager, du fait de son volume faible (de l'ordre de 50 000 m³ d'eau retenue), de ses autres fonctions peu compatibles, ou de l'enlèvement des vannes envisagé avant remplissage du lac,
- qu'un lâcher de 24 heures jusqu'à 10 m³/s devrait être réalisé prochainement, à titre d'essai, afin d'estimer au mieux certains impacts de ce débit sur la Cure.

Certains acteurs s'inquiètent de l'émergence potentiellement rapide de zones rocheuses et de bancs de sables qui peut s'avérer dangereuse pour certaines activités nautiques en divers endroits du lac. Il conviendra d'en tenir compte pour la sécurité des visiteurs (signalisation, communication, interdiction, surveillance...).

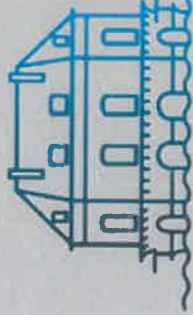
Les conditions d'accueil des zones de baignade surveillées seront renforcées pendant la vidange.

Le Directeur départemental par intérim


Le Directeur Départemental
Des Territoires Adjoint

Marc SÉVERAC

DDT 58 Restauration du barrage des Settons		ANNEXE 1
Atelier de concertation du 04/02/2022 (visio)	Liste des présents	
ATELIER du 04/02/2022 10h00		Présent
Sous-Préfecture Château-Chinon		
SP CC Grégoire PIERRE-DESSAUX	sp-chateau-chinon@nievre.gouv.fr	X
DDT 58 MOA		
Marc SEVERAC (Directeur pi DDT 58)	marc.severac@nievre.gouv.fr	X
Camille GILLOT (Chef service LSR)	camille.gillot@nievre.gouv.fr	X
Eric CAGNEAUX (Adj chef service)	eric.cagneaux@nievre.gouv.fr	X
Olivier PRUDHOMMEAUX (Chef subdivision)	olivier.prudhommeaux@nievre.gouv.fr	X
Rachel ALLO	rachel.allo@nievre.gouv.fr	X
Nathalie COULON	nathalie.coulon@nievre.gouv.fr	X
André TORRES SEFB (Police de l'eau)	andre.torres@nievre.gouv.fr	X
Danièle BUTEAU SAT	daniele.buteau@nievre.gouv.fr	X
Malaurie DELAGE SAT	malaurie.delage@nievre.gouv.fr	X
AMO		
Céline TRUFFIER	celine.truffier@setec.com	X
MOE		
Olivier LAPEYRE	lapeyre@isl.fr	X
Patrick ROUQUET	rouquet@isl.fr	X
Bureaux Socio-Eco		
Sophie NICOLAI	sophie.nicolai@eco-logique-conseil.fr	X
Nahuel ALGEO	nahuel_algeo@ecodecision.fr	X
Christelle TIAGUE	christelle_tiague@ecodecision.fr	X
DREAL		
Frédéric FAVIER Inspecteur SCSOH	Frederic.Favier@developpement-durable.gouv.fr	X
CD 58		
Sophie RIBAILLER CD 58	sophie.ribailler@nievre.fr	X
CCMSGL		
Clémence DAVENNE	clemence.davenne@ccmorvan.fr	X
Elodie COUAILLER	elodie.couailler@ccmorvan.fr	X
Jean-Philippe CHARBONNET	jean-philippe.charbonnet@ccmorvan.f	X
David BEAUDEQUIN	david.beaudequin@ccmorvan.fr	X
PNRM		
Laurent PARIS	laurent.paris@parcdumorvan.org	X
COMMUNES		
Mairie de PLANCHEZ	mairie.planchez@gmail.com	X
Marie LECLERCQ	mairie-de-montsauche-les-settons@wanadoo.fr	X
DDETSPP		
Justine DESTAVILLE	justine.destaville@nievre.gouv.fr	X
ACTEURS		
Sandrine GOMEZ Les Grillons du Morvan	info.lesgrillonsdumorvan@orange.fr	X
Alix HAINAUT Président AAPPMA	alixhainaut@aol.com	X
Jean-Philippe BOSSET Bateau touristique « Morvan »	bateau.morvan@orange.fr	X
UX Jean-Bernard Vice-Président Association Morvan Carnass	jbdioux@orange.fr	X
Salah HAOUAMED Gliss' land	glissland@hotmail.com	X
Gillette GUIDET EDF	gillette.guidet@edf.fr	X
Dominique ROLLIN CRCK BFC	dominiqueetflorence.rollin@sfr.fr	X
Jean-Philippe BOSSET Bateau « Morvan »	bateau.morvan@orange.fr	X
JR POTIER Activital	jr.potier@activital.net	X
Claude SIMONNET Musée Ma P'tite école	sclaude1@hotmail.com	X
Ivan ALFIER Fédération Pêche 58	ivanalfier.peche58@gmail.com	X
Odièle RHODES Barrage de Pannecièrre EPTB	odile.rhodes@seinegrandslacs.fr	X
Charles RAVAUT Domaine des Fontaines	charles.ravault@orange.fr	X
Laurent BOUIT	laurent.bouit@gmail.com	X



Restauration du barrage des Settons



RESTAURATION DU BARRAGE DES SETTONS

Atelier de concertation N°4 du 4 février 2022



Calendrier de concertation

- Copil N°1 15 octobre 2020
- Atelier 1 : Etude socio-éco 7 juillet 2021
- Ateliers 2 (3) : 15-16 septembre → scénario 1 repoussé
- Copil N°2 20 octobre 2021 → choix du scénario 2
- Information réseau bancaire 08 novembre
- Atelier 3 17 novembre → début vidange au 16/08
- 5 ateliers spécialisés (2 piscicoles, 1 patrimoine, 2 communication)
- Atelier 4 4 février 2022
- Atelier 5 vers mai 2022
- COPIL N°3 vers juin 2022
- Vidange, travaux, remplissage > mi-août 2022 – juin 2023

Contenu des travaux – Etanchéité :

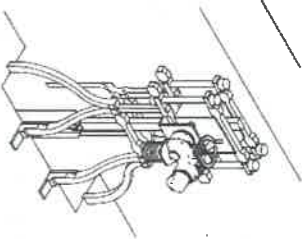
- Suite au diagnostic : Besoin de pérenniser le parement amont → étanchement par géomembrane PVC (solution la plus : courante, efficace et pérenne > 50 ans)
- Mais, pour limiter l'impact visuel : proposition d'arrêt à 15 m RL (membrane visible uniquement à basses eaux) [zone rouge]
- Au-delà [zone verte] : solution n'est pas encore arrêtée (des tests ont lieu) ; 3 propositions : membrane // dépôt de l'enduit existant et rejointoiement // maintien de l'enduit avec reprises ponctuelles (idem 2008)



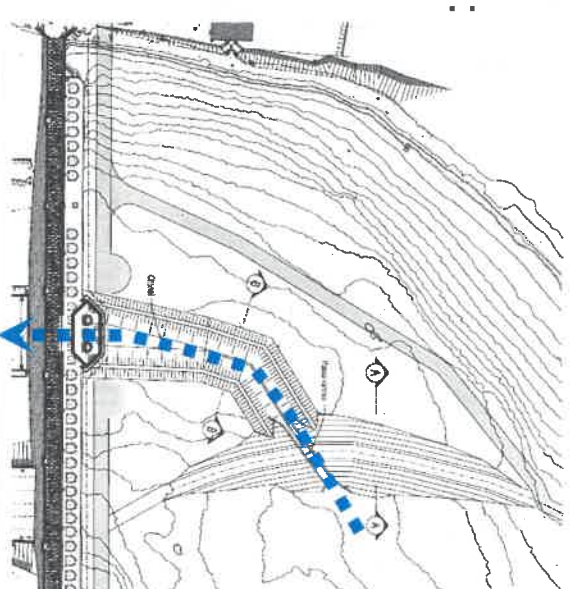
- En complément des traitements particuliers au droit de fuites régulières à travers la maçonnerie

Contenu des travaux – Ouvrages hydrauliques :

- Rénovation des équipements existants : vannes de fond et vannes de surface (dépose, remise en peinture et remplacement de certaines pièces métalliques)

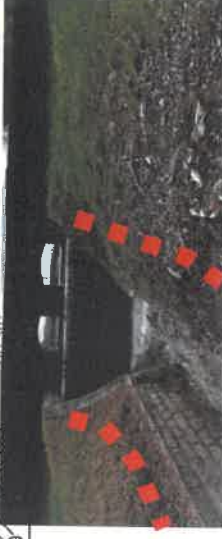
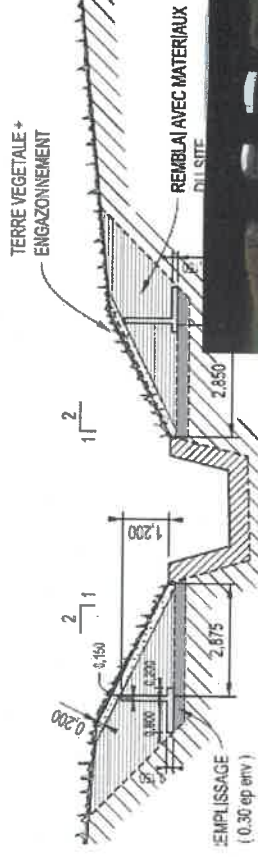


- Ouvrages de contrôle des eaux dans la retenue pour protéger le pied amont (jusqu'à une certaine cote / débit) : Réalisation d'un batardeau vanné (pour un meilleure gestion sédimentaire) et d'un chenal vers la tour



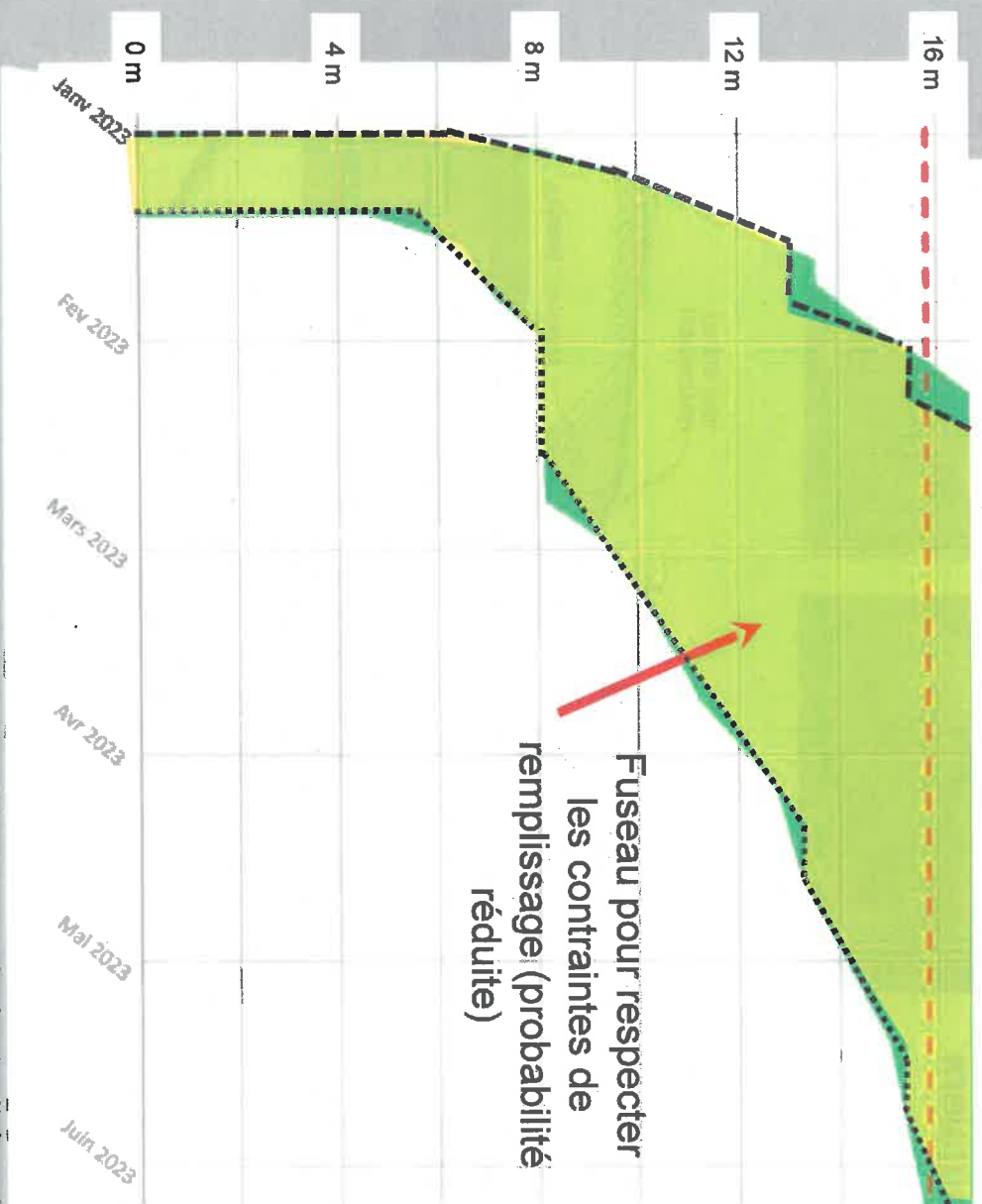
Contenu des travaux – Autres :

- Restauration des maçonneries (nettoyage, rejointoiements) notamment au droit des coursiers (évacuateur de crues et épanchoirs)
- Modernisation du mode d'exploitation / gestion du barrage (auscultation / vannes)
- Rehaussement au max de 1,2 m des murs du coursier de l'évacuateur de crues (à l'aval) ; remblayés pour limiter l'impact
- Rénovation des ferronneries d'art (dépose, remise en état / peinture, repose)



Objectif de remplissage

- Remplissage : à partir de début janvier (15,8 m atteint en juin : 6/10 années) sinon risque important de ne pas remplir (4/10 années début fév. ; 2/10 années début mars)



Mais contraintes de remplissage (obligatoires pour un barrage) ; à minima des paliers de 1 semaine à respecter (analyse du bon comportement) :

- 1 palier à 13/14 m RL (RN – 3 à 4 m)
- 1 palier à 15,5 m RL (> 0,5 m de la membrane)

→ Fuseau un peu plus restreint et donc une probabilité plus faible de remplir (quasi-nulle en mars)

Phase finale de la vidange

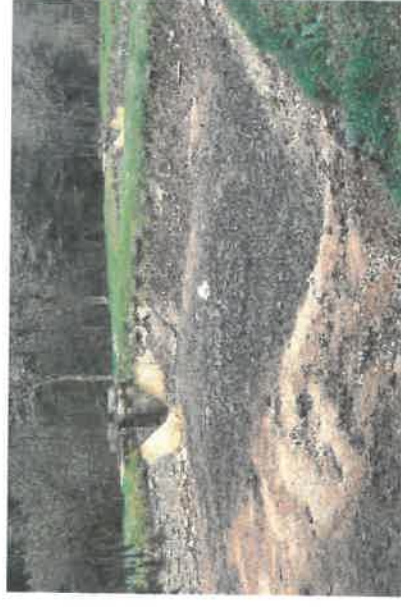
Préparatifs (juin/juillet)

- Nettoyage des bassins aval (= 2008)
- Grilles sur le déversoir bassin (= 2008)
- 4 stations de suivi (sondes/préleveur automatiques) = pilotage vidange (> 2008)



Phase finale vidange (Durée = 2 à 3 semaines)

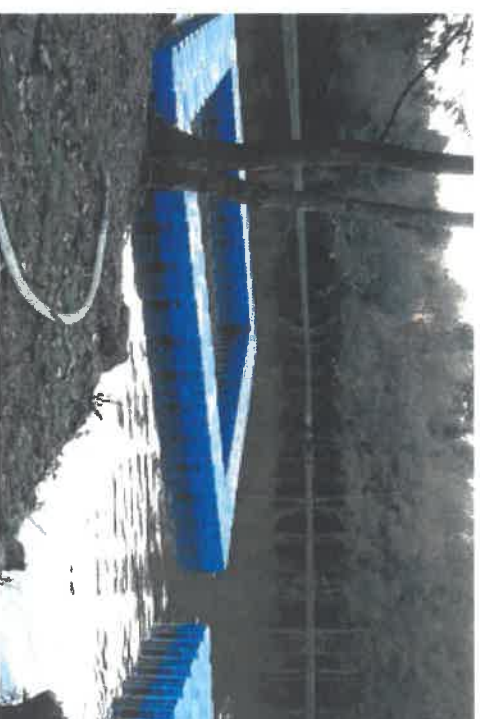
- Météorologie = forte incidence
- Gestion des débits selon MES, O₂, NH₄, t°C (= 2008)
- Piégeage des sédiments dans bassin principal aval et surverse eau sur déversoir (= 2008)
- Astreinte de l'entreprise pour évacuation des sédiments (> 2008)



Phase finale de la vidange

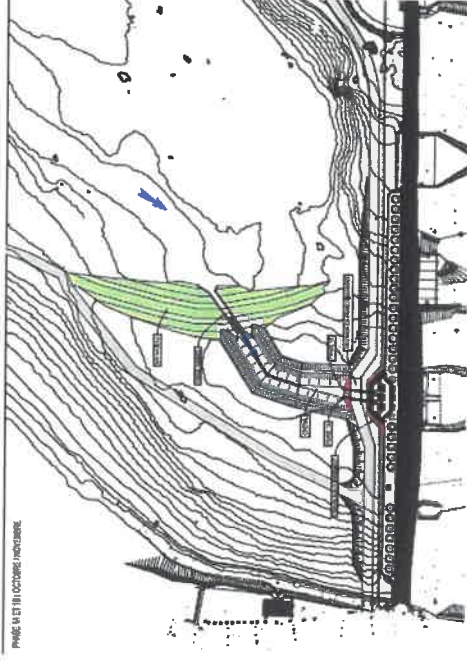
Poissons :

- Echanges préalables avec pêcheurs en déc. 2021 = Récupération des poissons privilégiée en aval
- Consultation pour intervention pêcheurs professionnels (= 2008)
- Mise en place de la pêcherie aval vers niveau 11 m (= 2008)
- Valorisation par vente du stock piscicole récupérée (= 2008)
- Grille déversoir sur bassin principal : piégeage des poissons / éviter dévalaison vers aval (= 2008)
- Gestion des débits à prévoir = sécurité des pêcheurs en aval



Préparation de la phase travaux

- Retrait de la pêcherie (= 2008)
- Construction (2 sem.) d'un batardeau vanné en amont (h de 3 m/ Q de 2m³/s) (>2008)
- Retrait des sédiments entre barrage et seuil batardable / stockage/ressuyage sur place favorisé (= 2008) (1 sem.)
- Retrait ultérieur pour valorisation (= 2008)



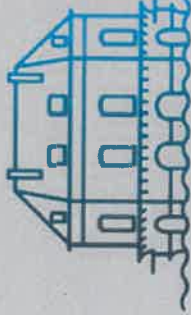
Gestion en phase travaux

- Contrôle des apports sédimentaires amont avec vanne du batardeau amont jusqu'à environ 2 m³/s
- Au-delà de 2 m³/s, submersion du chantier, fermeture des vannes aval du barrage (Réouverture contrôlée/qualité eaux + gestion sédiments)
- Gabions filtrants éventuels en aval
- Forts aléas météorologiques = Favoriser travaux par temps sec / risque crue et submersion chantier = report des travaux possible de 2 semaines





**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**
Liberté
Égalité
Fraternité



**Restauration
du barrage
des Settons**

DDT58



RESTAURATION DU BARRAGE DES SETTONS

Atelier de concertation N°4 du 4 février 2022

Vidange



DDT58 - 10 rue de la République - 58000 NEVERS - 03 76 00 00 00

Rythme de vidange (souhaité rapide en scénario 2)

Début de vidange

mardi 16 août 2022

Débit

jusque 10 m³/s, à l'étude (*)

Impact sur le plan d'eau en hypothèse 10m³/s, temps sec :

mardi 16 août

15 m 50

samedi 20 août

14 m 30

samedi 27 août

11 m 65

mercredi 31 août

8 m 25

fin de vidange

+ 10 j, selon contraintes (pêche, sédiments)

Détails jour par jour à 10m³/s

: cf site partagé OSMOSE

Sortie des bateaux lourds

: à adapter

Prolongation de certaines activités nautiques

: à étudier → atelier dédié ?

Open Carnassier

: septembre → mai si possible ?
→ récupération géniteurs ?

Triathlon du 27/08

: à adapter ?

Travaux : mi septembre → fin décembre

(*) Test de lâcher en préparation (février?)

16 août - 15m50



20 août - 14m30



27 août - 11m65



31 août - 8m25



ECHÉANCIER GLOBAL

	2021			2022												2023												
	oct	nov	dec	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	dec	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
Avant Projet																												
Dossier réglementaires																												
Instruction																												
PROJET / DCE																												
Appel d'offre et notification																												
Abaissement																												
Travaux nécessitant l'abaissement																												
Autre travaux (yc étanchement)																												
Remontée du plan d'eau																												





RESTAURATION DU BARRAGE DES SETTONS

Mesures d'accompagnement envisagées
(financements en préparation)



- *emploi*
- *communication*
- *piscicole (Fédération de la pêche)*
- *environnement (Parc)*
- *patrimoine (DRAC, Camosine)*
- *aménagement (CCMSGL)*



Mesures d'accompagnement Emploi

Recours à l'activité partielle possible

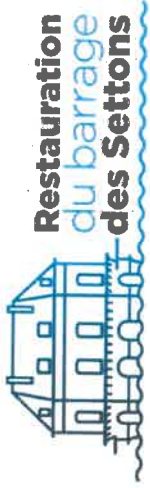
- empêchement des activités nautiques (arrêté d'interdiction)
- réduction des activités d'hébergement
- motif à invoquer : conjoncture économique (événement exogène à l'entreprise)

Selon durée des travaux

- Act partielle classique si : - limité à 3 mois, renouvelable 1 fois, sur 12 mois
(prise en compte des DAP antérieures)
- taux : alloc. employeur 36 %, indemnité salarié 60%
- AP longue durée si : - Durée > 6 mois
- Démarches/préparation < juin 2022
 - Réduction maximale de 50 % de l'horaire de travail
 - Taux : allocation employeur 60 % et indemnité salarié 70 %
 - Possible travailleurs saisonniers récurrents

Information/conditions éligibilité :

- <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr>
- DDETSP 58 Pole Travail Entreprise / Anticipation accompagnement mutations économiques
ddetspp-activite-partielle@nievre.gouv.fr



Restauration
du barrage
des Settons



PROJET DE TRAVAUX DE RESTAURATION

DDT58



Action de Communication

INFORMER les visiteurs potentiels

Le guide d'été (Nièvre attractive)	Edité en juin : rendez-vous aux Settons (été/automne)
Information en ligne (sites PNRM, N. Attract., CCMSGSL)	Points d'avancement régulier
Web cam	2 web-cam visualisant en direct : - le niveau du lac - l'avancement des travaux
Reportages	- reportage avril 2023 (France 3 ou Season) - reporting bimensuel phase travaux
Conférence(s) de presse	
Lettre info	Prochaine édition : après ateliers N°4

ACCUEILLIR les visiteurs

Visites guidées (PNRM, CCMSG, Camosine, guides pro...)	Thèmes environnementaux : Découverte lac et abords, tourbière réaménagée, espèces végétales, franchissements truites, récifs artificiels...
	Patrimoine : Visites barrage avec acteurs
	Chantier : visites commentées
	Tous thèmes : guides pro ?
Evènements festifs	Calendrier à l'étude (CCMSG)
Aménagement de 2 zones point de vue aménagées, équipées	
Triathlon	27 août, adapté
Course La Rose des Settons	Adaptée
Concours photo (Nièvre attractive)	
WE chauve souris	A l'étude
Construction nichoirs (enfants)	A l'étude
Lac propre	Fond et bord de lac
Vente de poisson du lac	Organisation/date à l'étude (3j?)
Journée du patrimoine	17/18 septembre, avec DRAC DDT et Camosine





Mesures d'accompagnement piscicoles

- Récifs artificiels en fond de plan d'eau avant remplissage
- Continuité écologique : traitements obstacles sur affluents de la Cure aval (truites)
- Aménagements de 3 mises à l'eau

Mesures d'accompagnement environnementales

- Tourbières Champazon : supports pédagogiques, après restauration, fin novembre
- Acquisition/intégration d'une parcelle de la queue du lac à la réserve naturelle
- Matériel pédagogique pour visites guidées et stage 2022 (restauration fonctions milieux)
- Havre de paix Loutre après aménagement 2 traversées de voiries non franchissables
- Etude flore en zones habituellement inondées

Mesures d'accompagnement patrimoine

- Journée patrimoine : visites
- Récit graphique présentant l'histoire du barrage et l'écosystème qu'il a généré
 - * 15 thèmes en double page
 - * Construction du barrage ET barrage Xxe S et évolutions induites
 - * Moyens : qq dessinateurs et 1 stagiaire



Aménagements (DDT)

- Chemin contournement digue, liaison rive gauche/droite (par le parc ou la station d'épuration...)

Pistes d'aménagements (CCMSG)

- Acquisition d'éléments de pontons/passerelles flottantes
- Aménagement de 2 points de vue sur le barrage en travaux
- 2eme web cam sur le lac et le barrage (Pagode + Petite école) Signalétique charte bonne conduite et grande île
- Reportage sur la restauration (avril 2023)
- Exposition Les Settons 2035
- Concerts Evénements culturels/festifs (août – septembre)
- Visites guidées
- Requalification grande passerelle Cure
- Mise aux normes plots béton port et bouées
- Coupes, régénération, renaturation berges



RESTAURATION DU BARRAGE DES SETTONS

DDT58



Atelier de concertation N°4 du 4 février 2022

ECHANGES



